

Fiche mensuelle / 30.04.2026

Vontobel Fund II - Fixed Maturity Emerging Markets Bond 2026 AHI (hedged), CHF

Document de marketing pour les investisseurs institutionnels en: CH, LU, SG (professional investors)

Objectif d'investissement

Ce fonds obligataire vise à générer une bonne performance d'investissement sur une période fixe de 5 ans s'achevant au 30 octobre 2026, tout en respectant le principe de diversification des risques.

Caractéristiques clés

Le fonds investit principalement dans des obligations souveraines, quasi-souveraines et d'entreprises en devises fortes d'émetteurs présentant différentes qualités de crédit et domiciliés dans des marchés émergents et/ou exerçant des activités dans ou avec des marchés émergents. Le fonds peut également recourir aux instruments financiers dérivés.

Approche

L'équipe de gestion compacte et agile, composée de spécialistes des marchés émergents expérimentés, applique essentiellement une stratégie de 'conservation jusqu'à l'échéance' avec une stricte maîtrise des risques. Parmi les changements qui peuvent être apportés au portefeuille figurent la vente d'obligations pour couvrir les rachats de parts de fonds et le remplacement d'obligations surperformantes et relativement onéreuses par des titres aux valorisations plus attrayantes. En outre, si l'équipe estime que le risque de défaut d'un émetteur d'obligations en portefeuille est élevé, elle cherchera à vendre le titre concerné avant que l'événement de crédit ne se produise et de le remplacer par une obligation appropriée dont l'échéance correspond à l'échéance résiduelle du portefeuille.

Gestion de portefeuille	Wouter Van Overfelt / Dario Scheurer / Cécile Sati
Domicile, forme juridique du fonds, SFDR	Luxembourg, UCITS, Art. 6
Devise du fonds / catégorie de part	USD / CHF
Date de lancement du fonds / catégorie de part	09.11.2021 / 09.11.2021
Taille du fonds	USD 478.77 Mio
Valeur nette d'inventaire (NAV) / action	CHF 78.36
ISIN / VALOR	LU2365111033 / 112633051
Commission de gestion	0.35%
Frais courants (incl. comm. gest.) au 30.09.2025	0.57%
Frais d'entrée / conversion / sortie, max. ¹⁾	5.00% / 1.00% / 0.30%
Swing Pricing justifié	Oui
Politique de distribution	distribution, annuellement
Dernière distribution au 24.07.2025	CHF 3.20
Rendement de distribution	4.09%

¹⁾ Consulter le distributeur de fonds pour les frais actuels, si applicables.

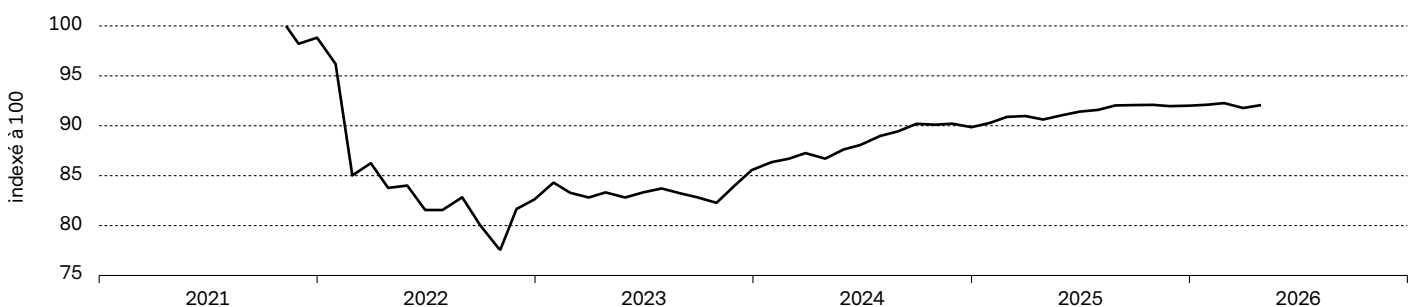
Aucun indice de référence n'est fourni car l'objectif du fonds n'est pas lié à des indices.

Caractéristiques du portefeuille

Volatilité, annualisée ²⁾	2.18%
Ratio de Sharpe ²⁾	1.17
Duration modifiée (années)	0.82
Notation de crédit moyenne	BBB
Nombre de positions	70
Rendement à échéance (YTM)	4.52%
Rend. à échéance (YTM), hedgé CHF	0.69%

²⁾ calculé sur 3 ans

Performance historique (rendement net %)



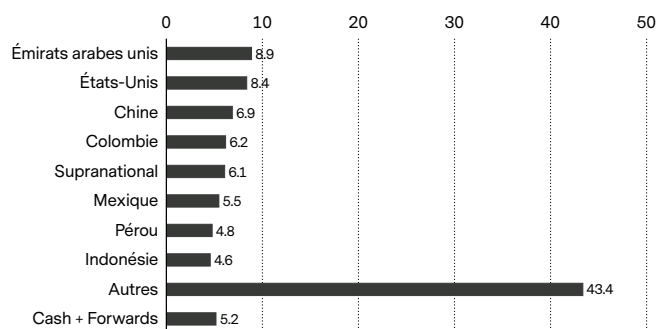
	1 m	dep. 1 m	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	3 ans p.a.	5 ans p.a.	depuis lanc.
Fonds	0.3	0.1	2.4	5.0	3.6	-16.4	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	3.4	n.a.	-7.9

La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. Les données de performance omettent les commissions d'entrée / sortie et les frais prélevés, et incluent les distributions brutes réinvesties. Le rendement du compartiment peut augmenter ou chuter, suite à des fluctuations monétaires, entre autres.

Positions principales (%)

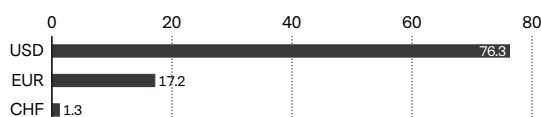
4.125% United States Treasury Notes 31.10.2026 Senior	5.2
3.635% Emaar Sukuk 15.09.2026 Reg-S Senior	4.6
3.875% Colombia 25.04.2027 Senior	3.6
4.375% Sasol Financing 18.09.2026 Senior	3.4
5% BOAD 27.07.2027 Reg-S Senior	3.3
1.625% United States Treasury Notes 31.10.2026 Senior	3.1
4.375% Banco Bogota 03.08.2027 Reg-S Senior	2.4
4.75% Oman 15.06.2026 Reg-S Senior	2.1
2.375% DP World 25.09.2026 Reg-S Senior	2.0
4.5% Trinidad and Tobago 04.08.2026 Reg-S Senior	1.9
Total	31.6

Répartition géographique (%)



Le fonds peut conclure des dérivés de taux d'intérêt qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

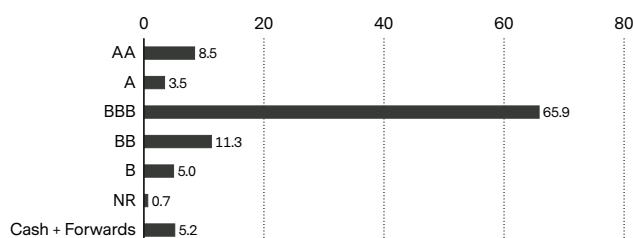
Répartition par devise, avant couverture (%)



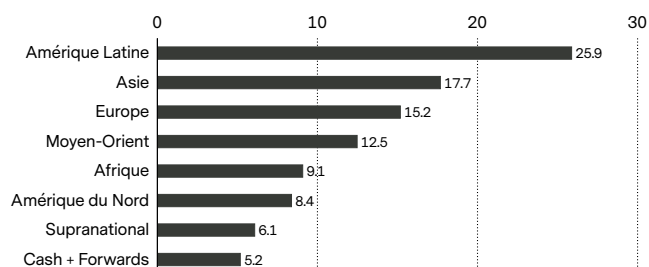
Contribution à la durée modifiée (années), par échéance



Répartition par notation de crédit (%)

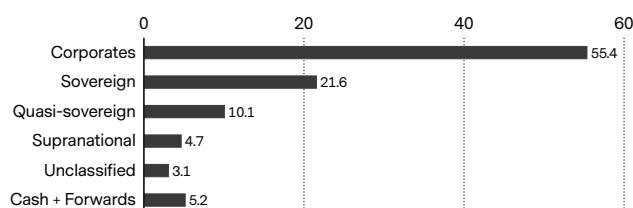


Exposition par région (%)



Le fonds peut conclure des dérivés de taux d'intérêt qui peuvent avoir un impact sur le profil de risque et de rendement du fonds. De tels investissements ne sont pas représentés dans le graphique.

Répartition sectorielle (%)



Risques

- La participation au potentiel des titres individuels est limitée.
- Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations des taux de change.
- Le succès de l'analyse des titres individuels et de leur gestion active ne peut être garanti.
- Il n'existe aucune garantie que l'investisseur récupère le capital investi.
- Les dérivés comportent des risques d'illiquidité, de volatilité ainsi que des fluctuations du levier et du crédit.
- Les taux d'intérêt peuvent varier; s'ils augmentent, les cours des obligations baissent.
- Les placements sur les marchés émergents peuvent être affectés par l'évolution du contexte politique, les fluctuations des monnaies, par l'illiquidité et par la volatilité.
- Les obligations à haut rendement (non investment grade, obligations spéculatives ou junk bonds) peuvent être sujettes à de fortes fluctuations du marché, ainsi qu'à un risque de défaut ou à des pertes de revenus et de capital plus importantes que les obligations à notation supérieure.
- Les investissements du compartiment peuvent être soumis à des risques de durabilité. Des informations sur la manière dont les risques de durabilité sont gérés au sein de ce compartiment sont disponibles sur le site [Vontobel.com/SFDR](https://www.vontobel.com/SFDR).

Glossaire

Catégorie de part désigne un ensemble d'actions d'un fonds auxquels s'appliquent des types de clients, des politiques de distribution, des structures de frais, des devises, des montants minimums d'investissement et d'autres caractéristiques distinct(e)s. Les particularités de chaque catégorie de part sont décrites dans le prospectus du fonds. **Catégorie de parts couverte** désigne un type de catégorie de parts qui couvre les risques de change. Elle protège les investisseurs contre des fluctuations non désirées des taux de change, qui peuvent être plus fortes que les performances des investissements sous-jacents. Pour y parvenir, la classe d'actions doit supporter des coûts de couverture, ce qui entraîne un coût total plus élevé pour les investisseurs. **Commission de gestion** désigne une commission qui englobe

les coûts facturés à un fonds au titre des services de gestion de portefeuille et, le cas échéant, des services de distribution. **Couverture** décrit les mesures prises pour compenser le risque de perte ou de gain non souhaité, par exemple en couvrant le risque d'exposition au change, un investisseur peut bénéficier de la détention de participations dans différentes sociétés mondiales sans être exposé aux variations des taux de change mondiaux. **Distribution**, ou dividende, désigne un paiement par un fonds à ses investisseurs de classes d'actions de distribution (compartiments sans versements). Le rendement de la distribution (ou du dividende) est calculé en divisant le total des versements sur les 12 derniers mois par le prix par action (généralement la dernière VL), il peut être sujet à des fluctuations saisonnières des paiements. **Duration**, ou durée de Macaulay, désigne le nombre d'années pendant lesquelles un investisseur doit maintenir une position dans une obligation pour que la valeur actuelle des flux de trésorerie de l'obligation soit égale au montant payé pour l'obligation. Plus la durée est longue, plus le cours d'une obligation sera affecté par les variations de taux d'intérêt. La durée peut également servir à comparer le risque des titres de dette de différentes échéances et différents rendements. **Duration modifiée** désigne une version ajustée de la durée de Macaulay et mesure le pourcentage de variation du prix d'une obligation provoqué par un changement de rendement. Elle sert à mesurer la sensibilité des flux de trésorerie d'une obligation à une variation des taux d'intérêt et est plus fréquemment utilisée que la durée de Macaulay. **Echéance** indique la période courant jusqu'à la date à laquelle le montant d'investissement initial d'une obligation doit être remboursé. L'« échéance moyenne » d'un portefeuille obligataire est calculée en pondérant l'échéance résiduelle de chaque obligation par sa taille relative. **ESG** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont un ensemble de mesures ou de notations qui sont utilisées pour sélectionner les investissements potentiels en fonction des problèmes qui pourraient affecter la performance financière et/ou avoir un impact important sur l'environnement et la société. Les critères ESG mentionnés dans ce document sont fournis à titre informatif et ne font pas nécessairement partie du processus d'investissement du fonds. **Forward**, ou contrat à terme, désigne un accord entre deux parties pour l'achat ou la vente d'un actif à un prix prédéterminé à une date ultérieure, souvent utilisé à des fins de couverture ou de spéculation ou pour la négociation de matières premières, auquel cas il peut être modulé en fonction d'un montant, d'une date de livraison ou d'un type de matière première (produits alimentaires, métaux, pétrole ou gaz naturel). **Frais courants** désigne la somme des coûts de gestion d'un fonds sur une base continue, tels que les frais de gestion et divers coûts juridiques et d'exploitation. Ils sont calculés de manière rétrospective sur une période de 12 mois sous la forme d'un pourcentage des actifs du fonds. Si les données disponibles sont insuffisantes, par exemple pour les fonds lancés récemment, les frais courants peuvent être estimés à partir de données de fonds aux caractéristiques comparables. **Future**, ou contrat à terme standardisé, désigne un accord juridique pour l'achat ou la vente d'une matière première, d'une devise ou d'un titre en particulier à un prix et une date future prédéterminés. Il s'agit de contrats standardisés sur les plans de la qualité et de la quantité, ce qui facilite leur négociation sur une bourse de contrats à terme standardisés. **Instrument dérivé** désigne un titre financier dont le prix est déterminé en fonction d'un indice de référence ou d'un actif sous-jacent, tel que des actions, obligations, matières premières, devises, taux d'intérêt ou indices de marché. Les contrats à terme, les options et les credit default swaps en sont des exemples. **ISIN** désigne le numéro international d'identification des titres (International Securities Identification Number), un code unique qui identifie une émission de titre spécifique. Il est attribué par l'agence de numérotation nationale (national numbering agency, NNA) propre à chaque pays. **Nombre de positions** indique le nombre d'investissements/de titres individuels dans le portefeuille du fonds. **Notation de crédit**, évalue la capacité d'un émetteur obligataire à rembourser à temps l'ensemble de ses dettes (intérêts et principal). Des notations élevées, comme AAA ou Aaa, désignent un risque faible (c'est-à-dire une probabilité de défaut faible), tandis que des notations comme BBB- ou Baa3 indiquent un risque plus élevé. **Option** désigne un instrument financier dérivé dont le prix dépend de la valeur de titres sous-jacents, comme les actions. Les options de vente/d'achat confèrent aux acheteurs le droit (mais non l'obligation) d'acheter/de vendre un actif sous-jacent à un prix et à une date convenus. **Politique de distribution** d'un fonds définit la distribution de dividendes de ses classes d'actions aux investisseurs. Les classes d'actions de capitalisation réinvestissent les revenus issus des participations du fonds dans le fonds et ne réalisent pas de distributions aux détenteurs d'actions. Les actions de distribution réalisent généralement de façon périodique des paiements en liquidités aux détenteurs d'actions. **Ratio de Sharpe** mesure le rendement excédentaire par unité de risque. Le ratio est le rendement moyen supplémentaire obtenu par rapport au taux sans risque par unité de volatilité. Un portefeuille avec un ratio de Sharpe plus élevé est considéré comme supérieur à ses concurrents. **Rendement à échéance (YTM) hedgé à une devise** fournit le rendement à l'échéance dans une devise après prise en compte des coûts de couverture de tous les actifs libellés dans autres devises. **Rendement à l'échéance (YTM)** (Yield to maturity) mesure la performance d'un fonds si toutes les obligations du portefeuille du fonds étaient détenues jusqu'à leur date d'échéance. Le ratio est exprimé sous la forme d'une performance annuelle en pourcentage. **Swing Pricing justifié** désigne un mécanisme standard du secteur destiné à protéger les investisseurs à long terme d'un fonds vis-à-vis des coûts de transaction qui surviennent lors de l'entrée ou de la sortie d'investisseurs dans ledit fonds. Pour cela, la VNI est ajustée respectivement à la hausse ou à la baisse afin que les coûts de transaction entraînés par les souscriptions ou les rachats soient supportés par les investisseurs qui réalisent des opérations dans le fonds. Des informations complètes sur le mécanisme Swing Pricing figurent dans le prospectus du fonds. **Valeur nette d'inventaire (NAV) / action**, ou valeur liquidative, connue également comme le cours de l'action d'un fonds, représente la valeur par action du fonds. Elle est calculée en divisant les actifs du fonds moins ses passifs par le nombre d'actions en circulation. Pour la plupart des fonds, elle est calculée et publiée chaque jour. **VALOR** désigne un numéro d'identification émis par SIX Financial Information et attribué aux instruments financiers en Suisse. **Volatilité** mesure la fluctuation de la performance d'un fonds sur une certaine période. Elle est le plus souvent exprimée par le biais de l'écart-type annualisé. Plus la volatilité est élevée, plus un fonds tend à être risqué.

Remarques importantes

Ce document commercial a été produit par une ou plusieurs sociétés du Groupe Vontobel (collectivement "Vontobel") pour des clients institutionnels dans le(s) pay(s) suivant(s): CH, LU, SG (professional investors).

Le présent document ne constitue pas une offre, une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente de parts du fonds Vontobel/des actions du fonds ou de tout autre instrument d'investissement en vue d'effectuer toute transaction ou de conclure tout acte juridique de quelque nature que ce soit, mais sert uniquement à des fins d'information. Les souscriptions aux parts de ce fonds de placement ne devraient être effectuées que sur la base du prospectus de vente («prospectus de vente»), des informations clés pour l'investisseur («KIID»), de ses statuts corporatifs et du dernier rapport annuel et semestriel du fonds, ainsi que sur l'avis d'un spécialiste indépendant en finances, droit, comptabilité et impôts.

Ce document s'adresse uniquement à des «contreparties éligibles» ou à des «clients professionnels» tels que définis dans la directive 2014/65/CE (Directive concernant les marchés d'instruments financiers, «MiFID») ou par des réglementations similaires dans d'autres juridictions, ou à des clients professionnels tels que définis dans la loi fédérale suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC).

Pour les produits relevant de l'Article 6 SFDR, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La performance historique ne saurait préjuger des résultats actuels ou futurs. Les performances ne prennent pas en compte les commissions et les frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts. Le rendement du fonds peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations monétaires. La valeur des devises d'investissement peut augmenter ou diminuer et il n'y a aucune garantie de remboursement de l'intégralité ou d'une partie du capital investi.

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en **Suisse**: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, et Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur, , auprès des points de vente agréés et au siège du fonds : 49 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 **Luxembourg**. Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les derniers prospectus, les rapports annuels et semestriels, ainsi que les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Vous pouvez aussi télécharger ces documents sur notre site Internet à l'adresse vontobel.com/am. Vous trouverez un résumé des droits des investisseurs (y compris des informations sur les mécanismes de recours collectif en cas de litiges conformément à la directive européenne 2020/1828) en anglais via le lien suivant : www.vontobel.com/vamsa-investor-information. Vontobel utilise divers fournisseurs de données externes. Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <https://am.vontobel.com/en/terms-of-licenses>. Vontobel peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE. le représentant en **Suisse**: Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich, en tant qu'agent payeur en Suisse: Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8022 Zurich,

À **Singapour**, ce matériel est fourni par Vontobel Pte Ltd, réglementé par la Monetary Authority of Singapore. Le fonds et ses compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs de détail à Singapour. Certains compartiments du fonds sont actuellement reconnus comme organismes restreints par l'Autorité monétaire de Singapour. Ces compartiments ne peuvent être proposés qu'à certaines personnes et sous certaines conditions en vertu du chapitre 289 du « Securities and Futures Act » de Singapour.

À **Hong Kong**, ce matériel est fourni par Vontobel Asset Management Asia Pacific Limited, une société agréée par la Securities and Futures Commission. Le fonds n'est pas autorisé par la Securities and Futures Commission de Hong Kong. Il ne peut être proposé qu'aux investisseurs se qualifiant en tant qu'investisseurs professionnels en vertu de la « Securities and Futures Ordinance ». Le contenu du présent document n'a pas été revu par les autorités de réglementation de Hong Kong. Nous vous recommandons la prudence et de demander l'avis d'un conseiller professionnel en cas de doute quant au contenu du présent document.

Toutes les données du présent document, y compris les informations sur les fonds, sont obtenues ou calculées par Vontobel. Toutes les données sont à la date du document, sauf indication contraire. Bien que Vontobel soit d'avis que les informations figurant dans le présent document s'appuient sur des sources fiables, Vontobel décline toute responsabilité quant à la qualité, l'exactitude, l'actualité et l'exhaustivité desdites informations. Sauf autorisation émanant des lois de droits d'auteur,

aucune de ces informations ne pourra être reproduite, adaptée, téléchargée pour une tierce partie, reliée, mise en exergue, publiée, distribuée ou transmise sous quelque forme que ce soit par quelque processus que ce soit sans le consentement écrit spécifique de Vontobel. Dans toute la mesure permise par la législation applicable, Vontobel décline toute responsabilité résultant de toute perte ou de tout dommage que vous encourez occasionné(e) par l'utilisation ou l'accès aux présentes informations, ou de son incapacité à fournir les présentes informations. Notre responsabilité pour négligence, violation contractuelle ou contravention à la loi résultant de notre incapacité à fournir les présentes informations dans leur intégralité ou en partie, ou pour tout problème posé par ces informations, qui ne peut être licitement exclu, se limite à la retransmission des présentes informations en intégralité ou en partie ou au paiement pour assurer cette retransmission, à notre gré et dans la mesure autorisée par la loi en vigueur. Aucun exemplaire du présent document ni aucune copie de celui-ci ne peuvent être distribués dans toute juridiction où sa distribution est limitée par la loi. Les personnes recevant le présent document doivent être conscientes de ces restrictions et les accepter. Ce document en particulier ne doit être ni distribué ni remis à des personnes américaines ni être distribué aux Etats-Unis. Toutes les entreprises décrites dans ce document peuvent, mais ne doivent pas, faire l'objet d'une position dans nos portefeuilles. Tous les pronostics, toutes les prévisions, estimations et autres hypothèses de ce document se basent sur une série d'estimations et d'hypothèses. Aucune garantie ne saurait être donnée quant au fait que ces estimations et hypothèses s'avèrent exactes si bien que les résultats effectifs peuvent fortement différer de ceux pronostiqués.

Vontobel Asset Management S.A.
18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg
Luxembourg

luxembourg@vontobel.com
www.vontobel.com/am